

**COMMUNE DE
CREUZIER-LE-VIEUX**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2017**

Le Conseil Municipal de la Commune de CREUZIER-LE-VIEUX, convoqué le 06 avril 2017, s'est réuni à 19h15 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian BERTIN**, Maire.

Présents : M. CROUZIER – M^{me} BOUILLON – M. CORRE – M^{me} GAILLE – M. MEUNIER – M^{me} GRENIER (Adjoints) – M. POTIGNAT – M^{me} SABATIER et M. QUAIRE (Conseillers délégués) – M. BOUCHARD – M. MAIRAL – M^{me} JAYAT – M. BACOT – M^{me} GUILLET – M. BLANCHET – M^{elle} ARNOUX – M^{me} GRINCOURT-SCHLUMBERGER – M. JOURDAIN – M^{me} BRADEL (Conseillers municipaux).

Absents représentés : M^{me} FINAT et M. CHAPELLE

Absente : M^{me} HORIOT

M^{elle} Karen ARNOUX a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

APPROBATION du compte rendu du 21 mars 2017 par les membres présents.

I/ DELIBERATIONS :

1/ EXAMEN et VOTE DU BUDGET 2017

Après les votes du compte administratif 2016, de l'affectation du résultat 2016 et des taux des 3 taxes locales pour 2017, les conseillers présents examinent et votent à la majorité (2 abstentions : Messieurs JOURDAIN et CHAPELLE ; 1 contre : M^{me} GRINCOURT-SCHLUMBERGER) l'ensemble des propositions nouvelles du budget de l'exercice 2017, qui peut se résumer comme suit :

Investissement : - dépenses : 1 528 762 €
- recettes : 1 528 762 €

Fonctionnement : - dépenses : 3 059 195 €
- recettes : 3 059 195 €

2/ VICHY COMMUNAUTE : adhésion de la commune de Saint-Pont

La Commune de Saint-Pont a demandé à pouvoir adhérer à l'agglomération Vichy Communauté pour les raisons suivantes :

- dans un objectif de cohérence avec le nouveau découpage cantonal,
- le bassin de vie des habitants est majoritairement tourné vers Vichy Communauté,
- leur faire bénéficier des équipements et services offerts par l'agglomération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité (1 contre : Mme BOUILLON) l'adhésion de la commune de Saint-Pont à la Communauté d'agglomération Vichy Communauté à

compter du 1^{er} janvier 2018, et charge le Maire de l'exécution de cette décision.

3/ CAVEAUX : tranche n°19 du cimetière

Suite à une commande faite à l'entreprise Marbrerie Marc JOSEPH de 6 caveaux à 2 places avec semelle en prévision des besoins pour l'année 2017, pour la nouvelle tranche n°19, il est nécessaire de fixer les tarifs de la vente de ceux-ci aux administrés. Le Maire propose de fixer le prix unitaire à 1 540^{€TTC}.

Approbation unanime des membres présents.

4/ JURY D'ASSISES 2018

Numéro de la Liste électorale	NOM / Prénom	Adresse	Date et lieu de naissance
396	BRANDENBURGER Gérald	18, Rue de la Charme	23/02/0950 à VICHY
626	CLUZEL Nathalie Véronique Paule	14, Impasse Cap-Sud	03/09/1983 à VICHY
906	DROUIN Didier Hervé	Impasse de la Petite Viala 1 Et 3	13/10/1961 à VICHY
1054	FELLER Bernard	16, Rue des Soupirs 03300 CUSSET	09/11/1953 à THONVILLE
1237	GIOLAT Sylvie Nicole	7, Rue du Port-Boutin	14/06/1960 à SAINT POURCAIN-SUR-SIOULE
1561	LAFAY épouse BONNABAUD Nicole	2, Rue des Cornillons	15/10/1944 à LE PUY
1615	LAURENT épouse RANAUD Sabrina Chantal	3 bis, Rue de Champagnat	22/09/1976 à VICHY
1863	MEILLOUR Sarah-Cécile Caroline Henriette	29, Rue de l'Eglise	11/01/1991 à CANINDE ETAT DE CEARA (BRESIL)
2001	NORBERG épouse JEULIN Anna-Lena Elisabeth	11, Rue des Gourmandes	04/05/1950 à KATRINEHOLM (SUEDE)
2032	PARIS Marcel	10, Hameau de la Viala	09/10/1934 à SAINT- FELIX
2180	POYADE épouse ETIENNE Bernadette Martine	45, Rue des Guinards	07/07/1959 à CREUZIER- LE-VIEUX
2352	ROUSSEL Michel	19, Rue des Gourmandes	09/05/1962 à MONTLUCON
2438	SMLYNARCZYK Georges Olave	2, Impasse Thomassin	01/02/1959 à CUSSET

* * * * *

II/ QUESTIONS DIVERSES :

- L'association des maires de France propose un déplacement à Bruxelles pour visiter le Parlement européen ainsi que la Commission européenne les 30, 31 mai et 1^{er} juin, pour un montant de 420€. S'inscrire avant le 22 avril.
- le SICTOM nous informe que le lundi de Pâques, le 8 mai, le jeudi 25 mai (Ascension) et le lundi de la Pentecôte, les collectes d'ordures ménagères, de bacs et sacs jaunes, seront assurés comme habituellement. En revanche, les 14 déchetteries seront fermées. Le lundi 1^{er} mai, aucune collecte ne sera effectuée.

Séance levée à 20h10